



Critères d'acquisition :

- l'achat d'œuvres d'artistes vivant.e.s ;
- l'existence d'un lien avec le canton de Genève et sa région (franco-valdo-genevoise et romande) : origine ou résidence de l'artiste, enseignement dans les écoles d'art, représentation par une galerie locale, présence de l'œuvre dans une exposition ; artistes nationaux et internationaux peuvent ainsi intégrer la collection ;
- l'intérêt et la cohérence de la démarche de l'artiste ;
- les qualités plastiques, esthétiques, conceptuelles de l'œuvre et sa place dans le travail de l'artiste ;
- l'inscription de l'œuvre dans la création actuelle ;
- la cohérence de l'intégration de l'œuvre au sein de la collection ;
- la constitution et le complément d'ensembles représentatifs d'artistes ou de collectifs ;
- les spécificités matérielles de l'œuvre, par rapport aux exigences de stockage, de conservation, d'exposition et de restauration.

Critères négatifs :

- le second marché (ventes aux enchères, privés)
- les artistes n'ayant aucun lien avec Genève et sa région (cf. point 2 des critères d'acquisition) ;
- les œuvres d'artistes encore en formation professionnelle initiale ;
- les œuvres d'artistes encore trop peu engagé.e.s dans leur carrière ;
- les œuvres faisant partie d'ensembles déjà suffisamment bien représentés dans les autres collections genevoises, en particulier pour éviter les doublons ;
- les œuvres trop fragiles ou dont la conservation est problématique ;
- les œuvres assorties de conditions trop restrictives de présentation ;
- les prix trop élevés au regard du budget d'acquisition et de la notoriété de l'artiste.

Ne rentrent pas dans les critères :

- les médiums : dans une volonté d'ouverture à la diversité des pratiques contemporaines, ils sont tous accueillis dans la collection ;
- l'âge des artistes : particulièrement attentifs à l'émergence des nouvelles générations, le FCAC et sa commission consultative s'intéressent tout autant au développement des démarches d'artistes plus confirmés, notamment ceux déjà présents dans la collection.